



Le nom de la ville de Saguenay

Résultats complets du sondage effectué en novembre et décembre 2018

Note :

Les résultats aux questions (Q15, Q16 et Q17) relatives à l'histoire du Haut-Saguenay vous ont été transmis il y a quelques jours.

Consultez notre site web (Ctrl + clic) pour suivre les hyperliens suivants :

Les faits concernant les questions historiques :

<https://mouvement-chicoutimi.com/wp-content/uploads/2019/01/Sondage-Questions-15-a%CC%80-17-premier-volet.pdf>

Les résultats des répondants :

<https://mouvement-chicoutimi.com/wp-content/uploads/2019/01/29-janvier-2019-Sondage-deuxie%CC%80me-volet-Re%CC%81sultats-aux-Questions-15-a%CC%80-17.pdf>

6 février 2019

Table des matières

A. Introduction	3
B. Méthodologie.....	4
C. Analyse du sondage	5
D. Questions du sondage	6
1. Profil des répondants	7
1.1. À quel groupe d'âge appartenez-vous ? Q1.....	7
1.2. Où habitez-vous en 2002 ? Q2, Q3	8
1.3. En 2002, pour quel nom avez-vous ou auriez-vous voté ? Q4	9
1.4. Avez-vous voté lors de la consultation populaire de 2002 ? Q10	10
1.5. Dans quelle municipalité fusionnée de la ville de Saguenay habitez-vous maintenant ? Q9	10
2. Le processus de consultation	11
2.1. En 2002, un processus de consultation approprié ? Q5	11
2.2. En accord avec une commission ? Q6.....	12
2.3. Votre opinion pourrait-elle être influencée par les travaux d'une telle commission ? Q7	13
3. Le nom « Ville de Saguenay », à quoi ça sert ?	14
3.1. Quelle utilisation faites-vous du nom <Ville de Saguenay> pour vous situer ? Q11	14
3.2. « Saguenay », a-t-il créé un sentiment d'appartenance ? Q12.....	15
3.3. « Saguenay » évoque en tout premier lieu, Q14	15
4. Les connaissances d'événements passés, Q15, Q16 et Q17	16
5. Résumé des résultats	16
6. Conclusion	18

A. Introduction

Le 14 avril 2002, la population de la nouvelle ville issue des fusions des municipalités de La Baie, Laterrière, Chicoutimi, une partie du Canton Tremblay, Lac-Kénogami, Jonquière et Shipshaw choisissait le nom de Saguenay pour désigner cette nouvelle ville. L'autre nom qui faisait l'objet de la consultation était Chicoutimi. Les tenants du nom Saguenay l'ont emporté par 52,5 % des votes contre 47,5%.

Or, suite à la consultation, des milliers de citoyens estimaient que nous avons été témoins d'un processus de consultation qui était tout à fait inapproprié pour un sujet aussi important. Le conseil municipal d'alors n'a jamais mis en place un processus de consultation qui aurait permis aux citoyens à qui on a demandé de se prononcer, avec promesse de respecter leur choix, de mieux connaître la valeur toponymique, c'est-à-dire géographique, archéologique, historique et socioéconomique de chacun des noms des municipalités qui ont été fusionnées et leur permettre ainsi de faire un choix éclairé. De surcroît, des autorités compétentes telles que la commission de Toponymie du Québec et la Société historique du Saguenay ont donné un avis non sollicité où elles ont dénoncé le choix de Saguenay, mais en vain. On a laissé deux groupes partisans s'entredéchirer sur la place publique. L'organisation la plus structurée et la plus politisée a gagné. Il n'en demeure pas moins qu'une consultation populaire qui n'est pas précédée d'une période d'information non partisane est nulle et ne constitue qu'un simulacre de processus démocratique de consultation.

Avant d'intervenir auprès du conseil municipal de Saguenay, le Mouvement Chicoutimi estimait qu'il était important de valider :

- si la perception de la population, à l'égard des noms Chicoutimi et Saguenay, avait évolué;
- si l'âge, le lieu de résidence ou leur connaissance de la valeur patrimoniale des noms Saguenay et Chicoutimi pouvaient expliquer, du moins en partie, le choix des électeurs en 2002.
- si la solution que le Mouvement Chicoutimi veut proposer aux élus de Saguenay leur paraît appropriée, soit la mise en place d'une commission que nous vous présentons succinctement au Chapitre 4.

Le sondage que le Mouvement Chicoutimi vient de réaliser à la fin de l'année 2018 avait comme objectif de répondre à ces questions.

Jacques Pelletier, président du Mouvement Chicoutimi

B. Méthodologie

À qui s'adresse le sondage ?

Comme le souligne un ancien président de la Commission de toponymie du Québec, M. Henri Dorion¹, lorsqu'il s'agit de changer ou modifier le nom d'une municipalité, il y a plusieurs acteurs qui doivent être consultés:

- 1 - les créateurs du ou des noms qui sont les autochtones, dans le cas des noms «Saguenay » et « Chicoutimi »;
- 2 - les utilisateurs du nom qui sont, à la limite, la planète entière;
- 3 - les habitants de la municipalité il va sans dire, et enfin,
- 4 - le gestionnaire du nom qui devrait être la commission de Toponymie du Québec, mais qui malheureusement ne joue, au Québec, qu'un rôle consultatif si on le lui demande.

C'est la raison pour laquelle nous avons donc voulu rendre ce sondage accessible à tous ces acteurs. Pour ce faire, nous avons communiqué par courriel avec le plus d'associations possibles pour les informer du lancement de ce sondage.

Quel type de sondage avons-nous privilégié ?

Nous avons choisi un sondage ouvert sur Internet en utilisant une plateforme indépendante de nos sites Web et Facebook. Cette plateforme, SurveyMonkey, s'adresse à toutes les entreprises ou associations qui désirent analyser, pour un nouveau produit ou un nouveau service, la tendance de sa clientèle potentielle et non pour prédire un résultat quelconque. Des milliers d'entreprises l'utilisent.

SurveyMonkey affirme qu'il utilise l'adresse IP qui est reliée à l'appareil utilisé et non à votre nom ou à celui d'une organisation pour empêcher plus d'un accès au sondage. Or, dans certaines conditions, des répondants ont pu utiliser plus d'une fois la même adresse IP. Nous avons donc éliminé tous ces doublons en ne conservant que le premier accès.

Nous convenons que ce sondage n'est pas « scientifique ». Il a par contre la qualité d'être accessible à toutes les personnes intéressées par le sujet, et ce, 15 ans après les événements. Ce sondage ne peut être que gagnant puisque nous allons en connaître davantage sur la perception actuelle des répondants, sur leurs réponses en fonction de leur profil et de leur connaissance du sujet.

Nous sommes conscients que ce sont probablement les plus militants pour le nom Chicoutimi ou celui de Saguenay, du moins dans la ville de Saguenay, qui y ont répondu. Comme le sondage était promu par le Mouvement Chicoutimi, il fallait alors s'attendre à des positions plus tranchées de part et d'autre.

Afin de faciliter la lecture des tableaux, nous n'affichons pas les réponses marginales, mais elles font partie des calculs. Afin de ne pas multiplier inutilement les tableaux, nous ne vous présentons que ceux qui sont les plus significatifs. Nous avons regroupé par arrondissement les anciennes municipalités puisque le nombre de réponses était insuffisant pour les secteurs moins peuplés.

¹ DORION Henri, 1993, « À qui appartient le nom de lieu ? », Société canadienne d'onomastique, vol. 75, p. 1-10. M. Dorion fut aussi président du groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques de 1987 à 1991,

C. Analyse du sondage

Application

Nous tenons à préciser que les tableaux que nous vous présentons ne sont valides que pour les répondants au sondage et ne doivent pas être directement applicables à l'ensemble de la population de la ville de Saguenay. Puisqu'aucune question ne portait sur le sexe du répondant nous n'utiliserons que le masculin dans ce document.

Nombre de réponses

1 910 entrées ont été comptabilisées sur le site de SurveyMonkey. Après l'élimination de 189 doublons (lignes ayant la même adresse IP), il reste 1719 entrées auxquelles nous avons également soustrait 51 entrées de gens qui ont consulté le sondage mais qui, en fin de compte, n'y ont pas répondu en passant par-dessus les questions. Il fallait s'y attendre. Nous avons donc retenu comme étant valides 1668 entrées, ce qui est tout à fait suffisant, comme vous pourrez le constater, pour en déduire les tendances. En effet, les facteurs² de corrélation ou de détermination R^2 sont très significatifs. Le temps de réponse médian au sondage a été de 3.50 minutes et 95% des répondants ont pris moins de 10 minutes.

D'ailleurs nous avons accès à tous les jours au récapitulatif de chaque question et nous confirmons que les tendances sont du même ordre de grandeur, du début à la fin.

Présentation des données

Nous ne vous présentons pas les résultats de chaque question selon l'ordre dans lequel elles ont été posées. Chaque question (voir liste à la page suivante) porte un code, Q1, Q2, etc. Nous vous les présenterons plutôt selon l'ordre suivant :

- Profil – Leur groupe d'âge (Q1), leur lieu de résidence en 2002 et 2018 (Q2, Q3 et Q8, Q9), leur choix du nom en 2002 (Q4) et enfin ont-ils voté en 2002 (Q10) sont les questions qui nous ont permis de connaître le profil des répondants.
- Connaissance (Q15, Q16 et Q17) – Comme vous pourrez le constater par la suite, le degré de connaissance des répondants relativement à des événements importants qui ont marqué le Haut-Saguenay a un effet significatif sur les réponses. Les tableaux de cette section sont précédés d'une courte présentation des faits.
- Présentation des principaux tableaux croisés. Un tableau croisé est «un outil capable de calculer, de synthétiser et d'analyser des données et qui vous permet de voir des comparaisons, des motifs et des tendances dans vos données »³. Tels sont ceux portant sur le processus de consultation (Q5, Q6, et Q7) et ceux portant sur l'utilisation et le caractère rassembleur du nom Saguenay (Q11 à Q14).

² Le coefficient de détermination R^2 , soit le carré du coefficient de corrélation linéaire r , est un indicateur qui permet de juger la qualité d'une régression linéaire simple. Si le R^2 vaut 1, cela signifie que l'équation de la droite de régression est capable de déterminer 100 % de la distribution des points

³ <https://support.office.com/fr-fr/article/cr%C3%A9er-un-tableau-crois%C3%A9-dynamique-pour-analyser-des-donn%C3%A9es-de-feuille-de-calcul-a9a84538-bfe9-40a9-a8e9-f99134456576>

D. Questions du sondage

Q01 - À quel groupe d'âge appartenez-vous ?

Q02 - Où habitiez-vous en 2002 ?

Q03 - Dans quel secteur de la ville de Saguenay ?

Q04 - En 2002, pour désigner la nouvelle ville issue des fusions de sept municipalités du Haut-Saguenay, la population a eu à choisir entre le nom de Saguenay et celui de Chicoutimi. Quel a été ou quel aurait été votre choix si vous aviez pu voter ?

Q05 - En 2002, l'administration municipale avait opté pour une consultation populaire sans tenir préalablement des audiences publiques pilotées par une commission, ce qui aurait permis aux électeurs d'être mieux informés avant de faire leur choix. Selon vous, est-ce que le processus utilisé par la Ville était approprié ?

Q06 - Seriez-vous favorable à ce qu'une commission indépendante scrute la question du nom et suggère celui qui lui apparaît le plus approprié pour désigner cette ville tout en informant la population sur la valeur toponymique respective des noms de Saguenay, Chicoutimi et des autres noms des municipalités fusionnées.

Q07 - Votre opinion pourrait-elle être influencée par les travaux d'une telle commission ?

Q08 - Où habitez-vous actuellement ?

Q09 - Dans quel secteur de la ville de Saguenay

Q10 - Avez-vous voté lors de la consultation populaire de 2002 ?

Q11 - Quelle utilisation faites-vous du nom « Ville de Saguenay » pour vous situer ?

Q12 - Dans quelle mesure diriez-vous que le choix du nom « Ville de Saguenay », en 2002, a contribué à créer un sentiment d'appartenance à la nouvelle communauté ?

Q13 - Dans quelle mesure diriez-vous que le choix du nom « Ville de Saguenay », en 2002, a contribué à donner à la population une identité commune ?

Q14 - Pour vous, qu'est-ce que le nom Saguenay évoque en tout premier lieu ?

Q15 - Lorsqu'on parle du Royaume du Saguenay, où était-il situé ?

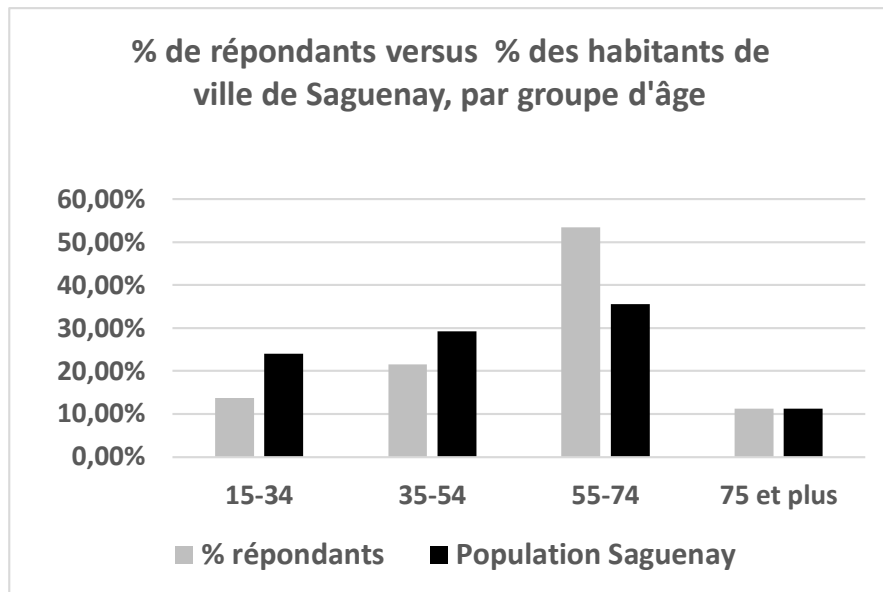
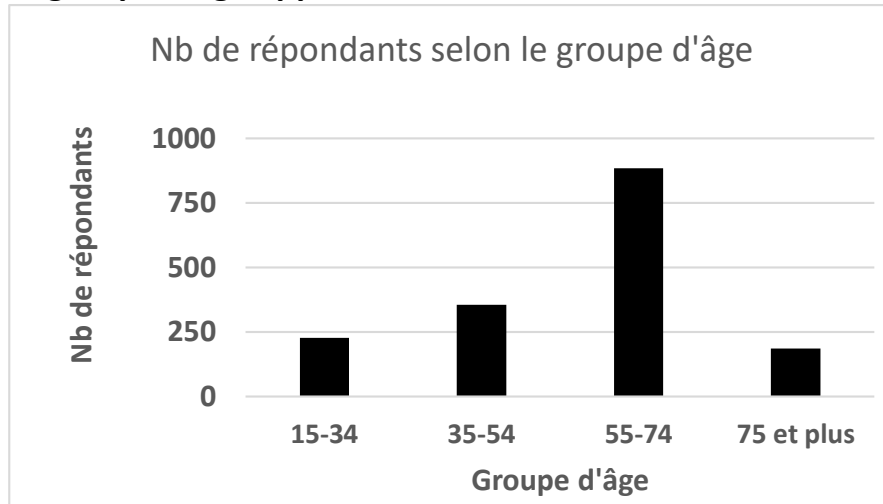
Q16 - Depuis quand le site de Chicoutimi a-t-il été fréquenté par les Autochtones ?

Q17 - À quelle période un poste de traite et une chapelle catholique ont-ils été bâtis sur le site de Chicoutimi ?

Note : Si la réponse à Q2 est autre que Ville de Saguenay, le répondant est dirigé vers la question Q4. Si la réponse à Q8 est autre que Ville de Saguenay, le répondant était dirigé vers la question Q14.

1. Profil des répondants

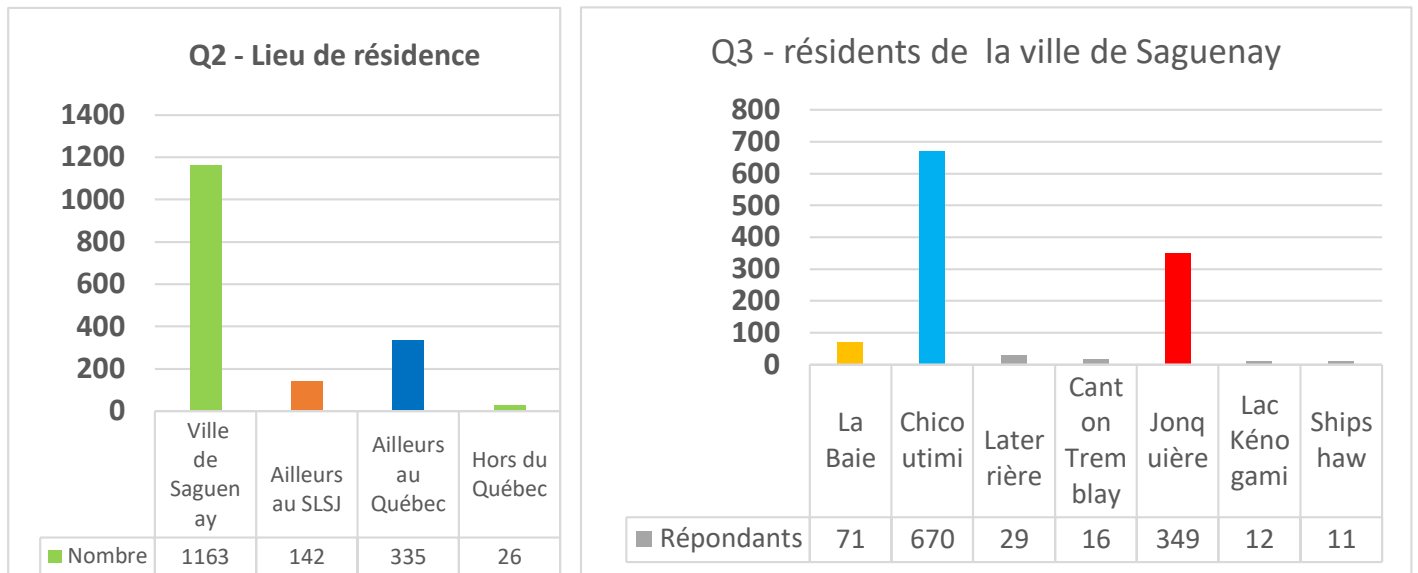
1.1. À quel groupe d'âge appartenez-vous ? Q1



Que ce soit en nombre absolu ou proportionnellement à la distribution de l'âge de la population de Saguenay⁴, les 55-74 ans ont davantage répondu au sondage alors que les 15-34 ans ont été les moins nombreux à le faire malgré le retranchement, dans la population de Saguenay, des 15 et 16 ans. Les 75 ans et plus sont adéquatement représentés malgré que dans ce groupe plusieurs n'ont pas d'appareil électronique pour participer au sondage.

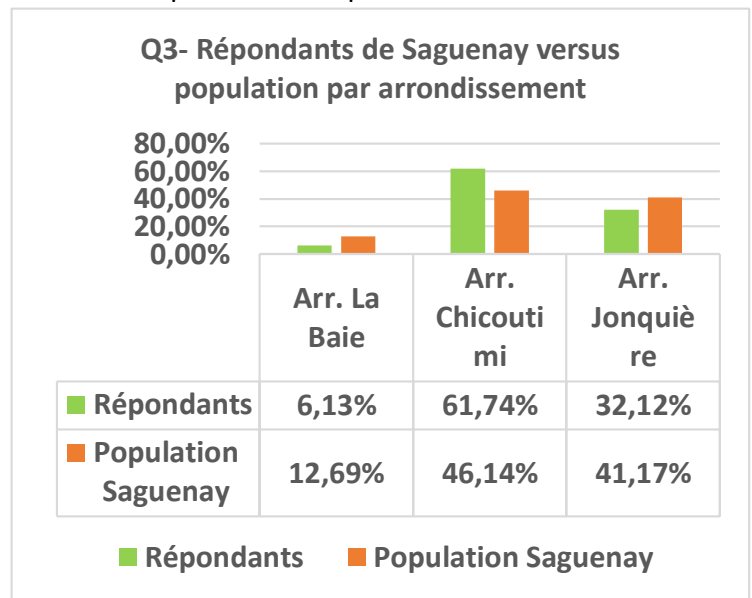
⁴ Institut de la statistique du Québec, Coup d'œil sur les régions et les MRC, 02- SLSJ, profils comparatifs des MRC.

1.2. Où habitez-vous en 2002 ? Q2, Q3



Il y a surreprésentation de l'arrondissement de Chicoutimi. Il aurait été souhaitable d'avoir plus de réponses provenant du secteur Jonquière et La Baie. Leur nombre n'est guère plus important que celui des répondants ailleurs au Québec (voir tableau Q2). Toutefois, ces écarts de représentation n'affecteront en rien l'analyse des résultats puisque nous comparons des % par catégorie. Prenons comme exemple le tableau sur le choix du nom par lieu de résidence à la section 1.3 qui suit. Nous constatons qu'il y a 84,34% des résidents de Chicoutimi qui avaient opté pour le nom de Chicoutimi, alors qu'à Jonquière 77,96% des répondants avaient choisi le nom Saguenay. Quel que soit le nombre de répondants à Chicoutimi et à Jonquière, la tendance demeure la même avec une marge d'erreur naturellement plus grande si le nombre de répondants est plus ou moins élevé.

Pour fins de comparaison, nous regrouperons dorénavant les municipalités fusionnées par arrondissement, compte tenu du nombre insuffisant de réponses pour les petites municipalités. Donc, La Baie demeure telle quelle, Chicoutimi inclut aussi Laterrière et Canton Tremblay et Jonquière inclut Lac-Kénogami et Shipshaw. Voici le tableau qui en découle en comparant avec le % de la population de Saguenay pour chaque arrondissement à la répartition de la population de Saguenay⁵.

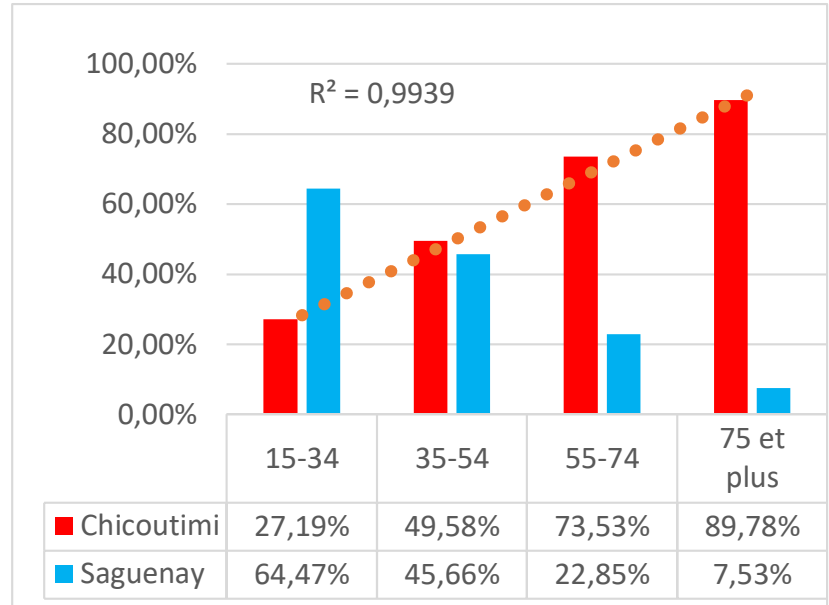


⁵ Source : MAMOT, Décret de population du Québec 2018,

1.3. En 2002, pour quel nom avez-vous ou auriez-vous voté ? Q4

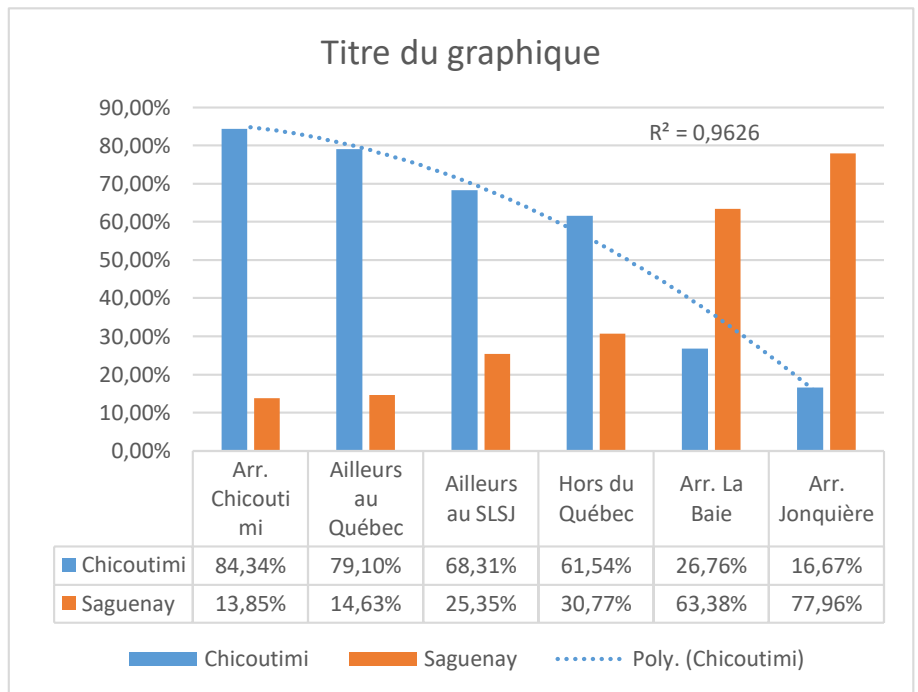
Selon l'âge des répondants

On constate que le choix du nom Chicoutimi (Rouge) augmente sensiblement et linéairement avec l'âge des répondants. On remarque que le facteur de corrélation est de 0,994, ce qui est très significatif (un facteur de corrélation de 1.00 est l'idéal).



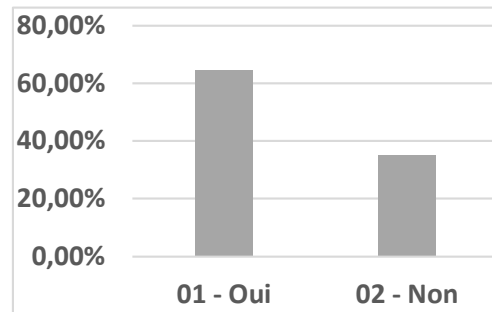
Selon le lieu de résidence des répondants

Les lieux de résidence ont été disposés selon l'ordre décroissant du % en faveur du nom Chicoutimi. On constate une nette coupure entre les répondants des deux arrondissements voisins de celui de Chicoutimi et le reste des répondants. La tendance suit une courbe polynomiale d'ordre 2. Nous reviendrons sur le sujet au prochain chapitre.



1.4. Avez-vous voté lors de la consultation populaire de 2002 ? Q10

Cette question ne concernait que ceux qui habitaient la ville de Saguenay en 2002. Le % des répondants qui ont voté (64,7%) est supérieur à celui des électeurs de 2002 (57 %) mais pas de façon dramatique. Fait à noter, 63% des répondants qui ont voté avaient opté pour Chicoutimi et 52% de ceux qui n'ont pas voté auraient opté aussi pour Chicoutimi.



1.5. Dans quelle municipalité fusionnée de la ville de Saguenay habitez-vous maintenant ? Q9

On remarque que le nombre de répondants qui résidaient à La Baie ou à Jonquière a légèrement diminué au profit de Chicoutimi. Le prochain tableau ci-dessous, est très révélateur des déplacements des répondants. Si nous comparons les lieux de résidence en 2018 à ceux de

	La Baie	Chicoutimi	Jonquière
2002	6,1 %	61,8 %	32,1 %
2018	5,5 %	63,2 %	31,3 %
Écart	-0,6%	+1,4 %	-0,8 %

2002, on observe une augmentation de 1,5% des répondants à Chicoutimi et une diminution respectivement de 0,6% et 0,9% des répondants à La Baie et à Jonquière.

On observe des déplacements relativement importants des répondants qui migrent ou émigrent pour un autre arrondissement ou pour l'extérieur de la ville. Nous avons vérifié jusqu'à quel point ces répondants émigrants ou immigrants affectent les résultats. Il nous faut utiliser momentanément une des questions qui sera abordé plus tard afin de conclure sur l'impact de ces migrations. En effet, dans le cas des déplacements inter-arrondissements la très grande majorité avait voté pour le nom de Saguenay et est non favorable, entre autres, à une commission. Dans le cas des déplacements de l'extérieur de la ville vers la ville de Saguenay, la majorité avait opté pour Chicoutimi (47/41) et la grande majorité (55/34) est favorable à une commission. Dans l'ensemble cela demeure marginal.

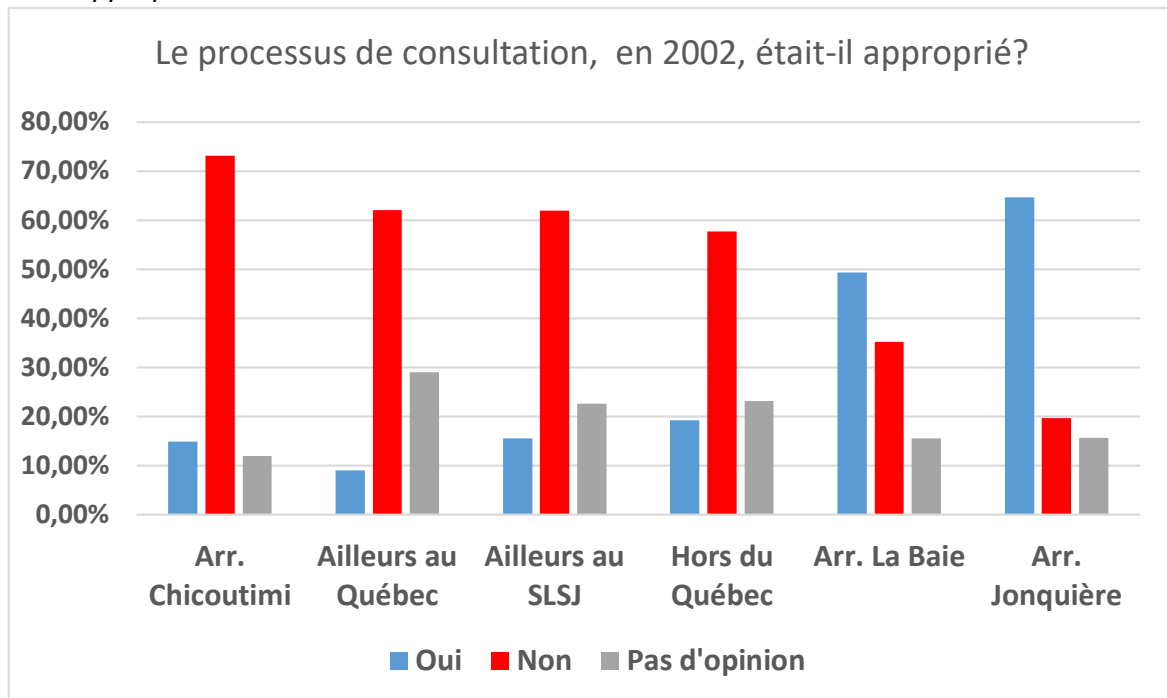
Lieu de résidence en 2002	Lieu de résidence en 2018				Total
	La Baie	Chicoutimi	05 - Jonquière	09 - Hors la ville	
La Baie	43	10	6	6	65
Chicoutimi	8	599	25	55	687
Jonquière	1	31	289	26	347
Hors la ville	9	60	26	396	491
Total	61	700	346	483	1590

Nous tenons à préciser que ce tableau n'est valide que pour les répondants au sondage et ne doit pas être extrapolé à l'ensemble de la population de la ville de Saguenay

2. Le processus de consultation

2.1. En 2002, un processus de consultation approprié ? Q5

Plus précisément la question était la suivante : *En 2002, l'administration municipale avait opté pour une consultation populaire sans tenir préalablement des audiences publiques pilotées par une commission, ce qui aurait permis aux électeurs d'être mieux informés avant de faire leur choix. Selon vous, est-ce que le processus utilisé par la Ville était approprié ?*

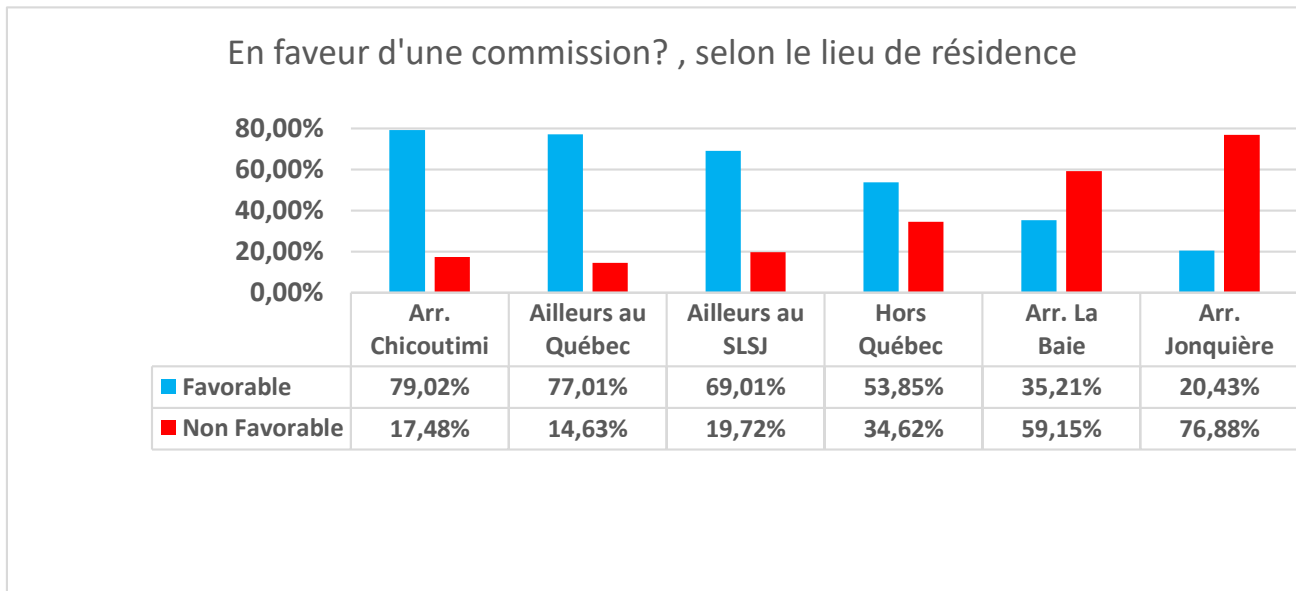
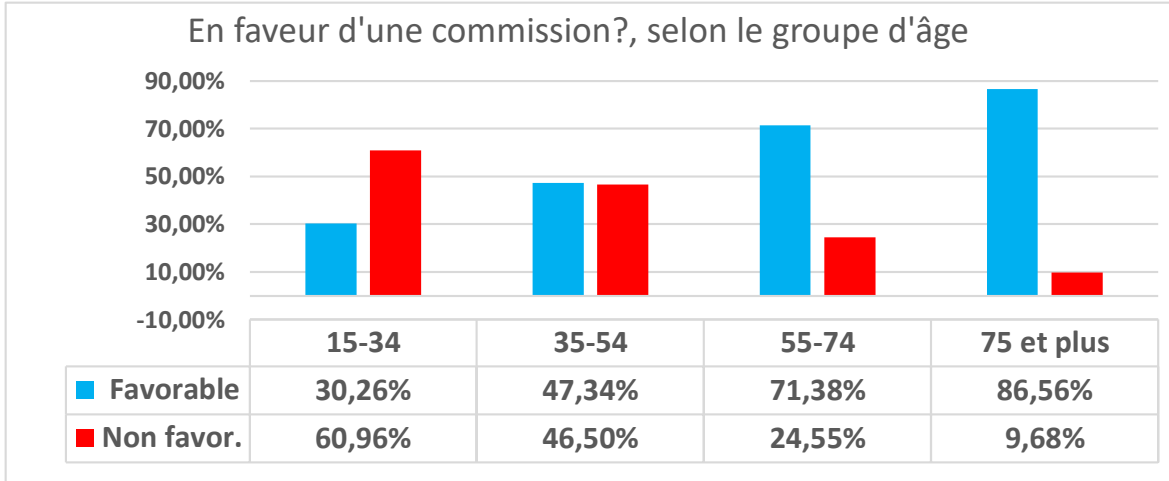


Il nous fallait expliquer en peu de mots que cette consultation populaire n'avait été précédée d'aucune audience publique. Le répondant pouvait alors estimer si cette absence d'audience publique était suffisante pour juger si le processus était approprié ou non.

On observe la même tendance que pour le choix du nom (voir section 1.3). À partir du moment qu'un répondant favorise un nom, pratiquement toutes ses réponses aux autres questions sont guidées par ce choix. On constate un mur entre les arrondissements de La Baie et de Jonquière et le reste des répondants. Nous le constaterons aussi dans les prochains tableaux. Le sondage aurait été scientifique et le comportement du répondant aurait été le même.

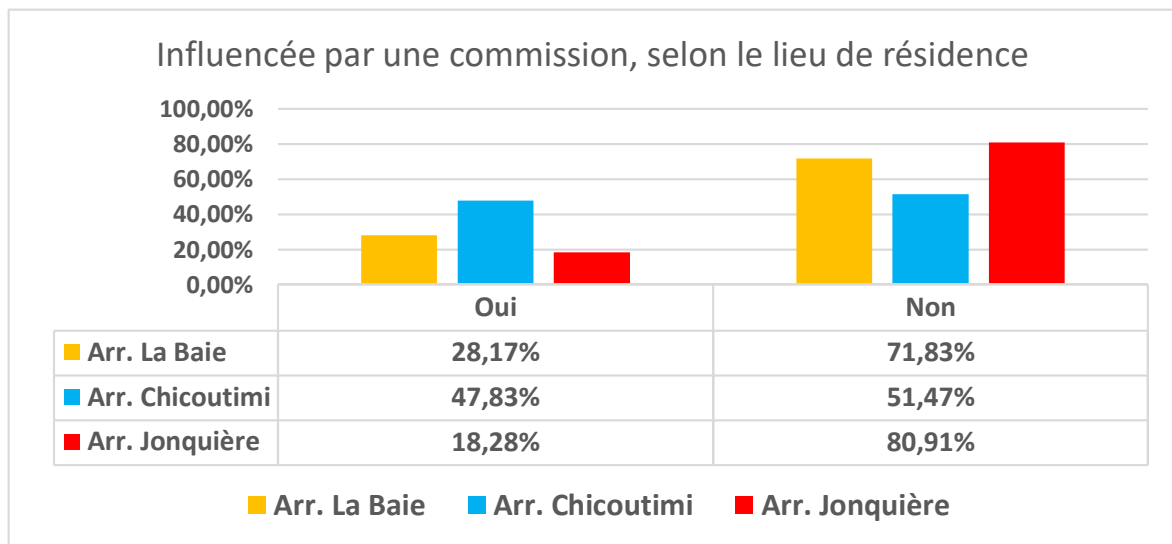
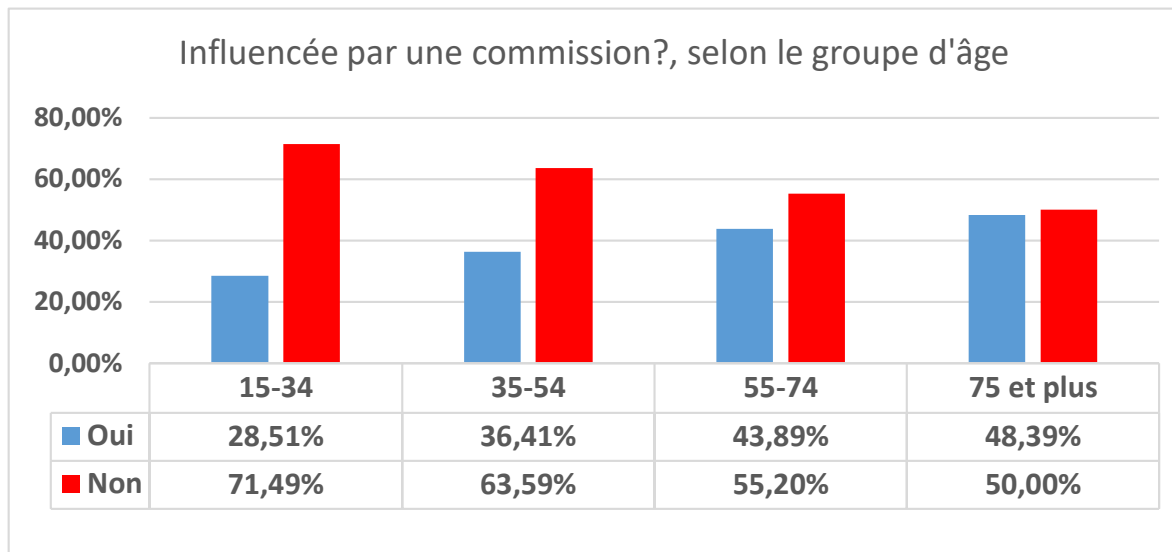
2.2. En accord avec une commission ? q6

Plus précisément la question était la suivante : *Seriez-vous favorable à ce qu'une commission indépendante scrute la question du nom et suggère celui qui lui apparaît le plus approprié pour désigner cette ville tout en informant la population sur la valeur toponymique respective des noms de Saguenay, Chicoutimi et des autres noms des municipalités fusionnées ?*



On constate, là aussi, les mêmes tendances : très fort % favorable à une commission auprès des plus vieux et auprès des secteurs autres que La Baie et Jonquière.

2.3. Votre opinion pourrait-elle être influencée par les travaux d'une telle commission ? Q7



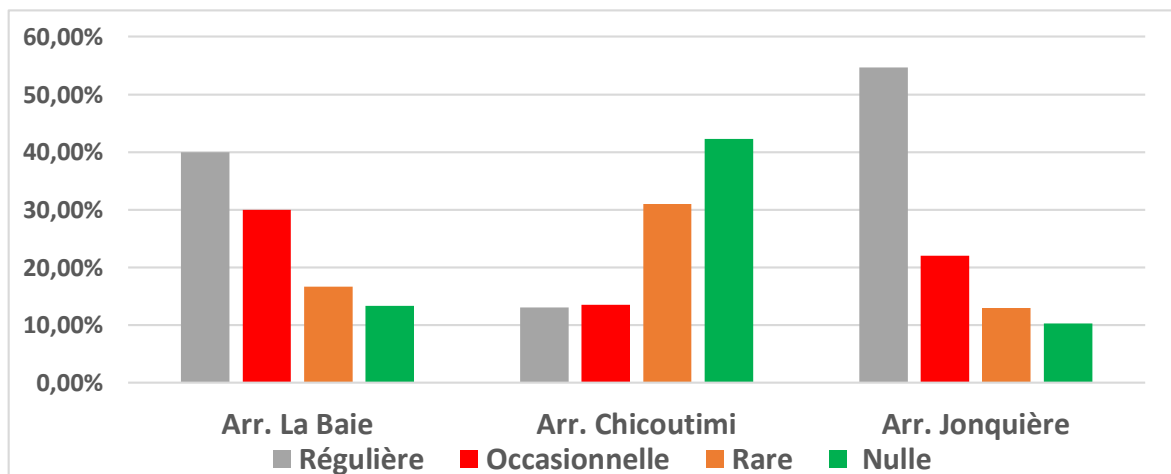
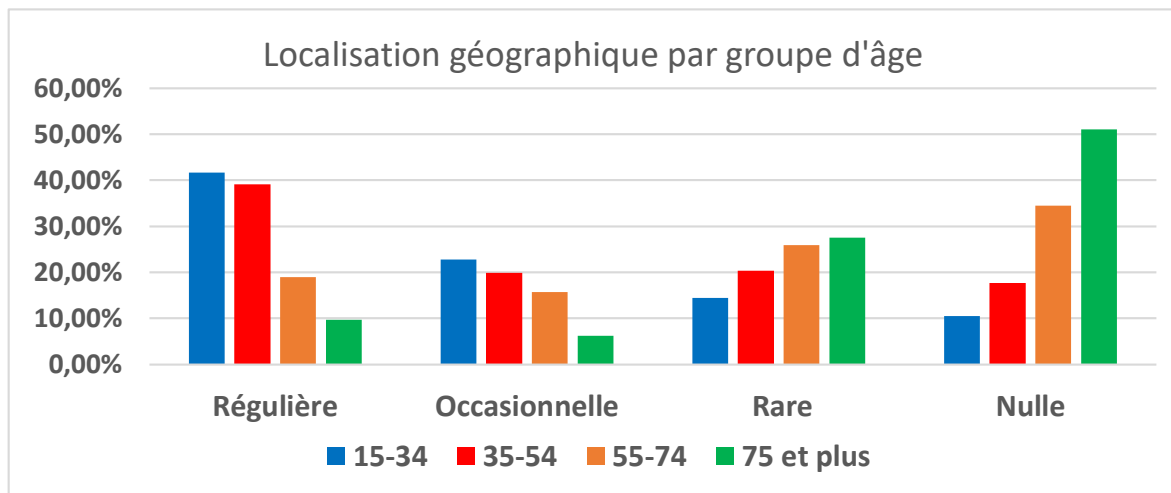
Il est intéressant de constater que près de 40 % des répondants estiment qu'ils peuvent être influencés par les travaux de la commission. Qui plus est, 53% de ceux en accord avec une commission affirment qu'ils peuvent être influencés. On perçoit là un désir d'avoir plus d'information indépendante des groupes partisans.

Selon le groupe d'âges, de 28 % à 48% des répondants pourraient être influencés par les résultats d'une commission. Par contre les répondants de Jonquière sont prêts à réviser leur opinion à 18%, ceux de La Baie à 28% et ceux de Chicoutimi à 48%. Dans l'ensemble il est intéressant de constater autant d'ouverture à l'égard des résultats d'une commission.

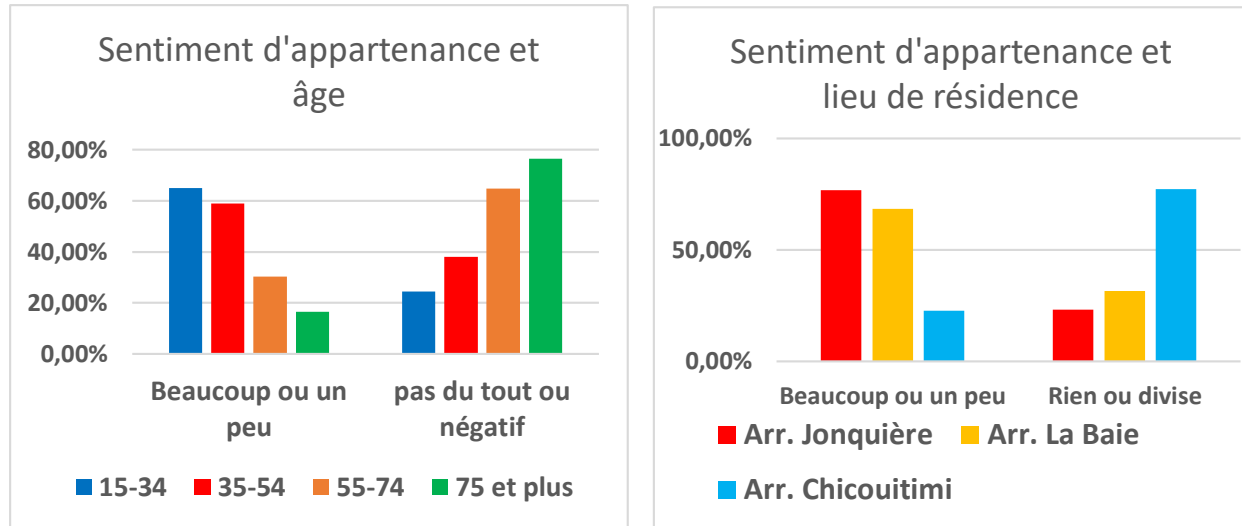
3. Le nom « Ville de Saguenay », à quoi ça sert ?

Quatre questions portaient sur ce sujet. Les réponses ne font que corroborer ce que nous constatons depuis le début : les répondants choisissent les réponses qui ne pénalisent pas leur choix du nom. Par exemple, prenons la question : « Quelle utilisation faites-vous du nom « Ville de Saguenay » pour vous situer ? ». Dans la vie courante, on observe que la très grande majorité des habitants que nous rencontrons, quel que soit leur lieu de résidence, nous affirment qu'ils répondent, par exemple pour un citoyen de Jonquière, qu'il demeure à Jonquière, qu'il utilise Jonquière dans son adresse postale et qu'il se rend à La Baie pour voir les bateaux ou à Chicoutimi pour magasiner au centre d'achat. Quelle situation lui reste-t-il pour employer le nom Saguenay ? Or, comme vous pourrez le constater, sa réponse au sondage est toute autre. Allons-y !

3.1. Quelle utilisation faites-vous du nom <Ville de Saguenay> pour vous situer ? Q11

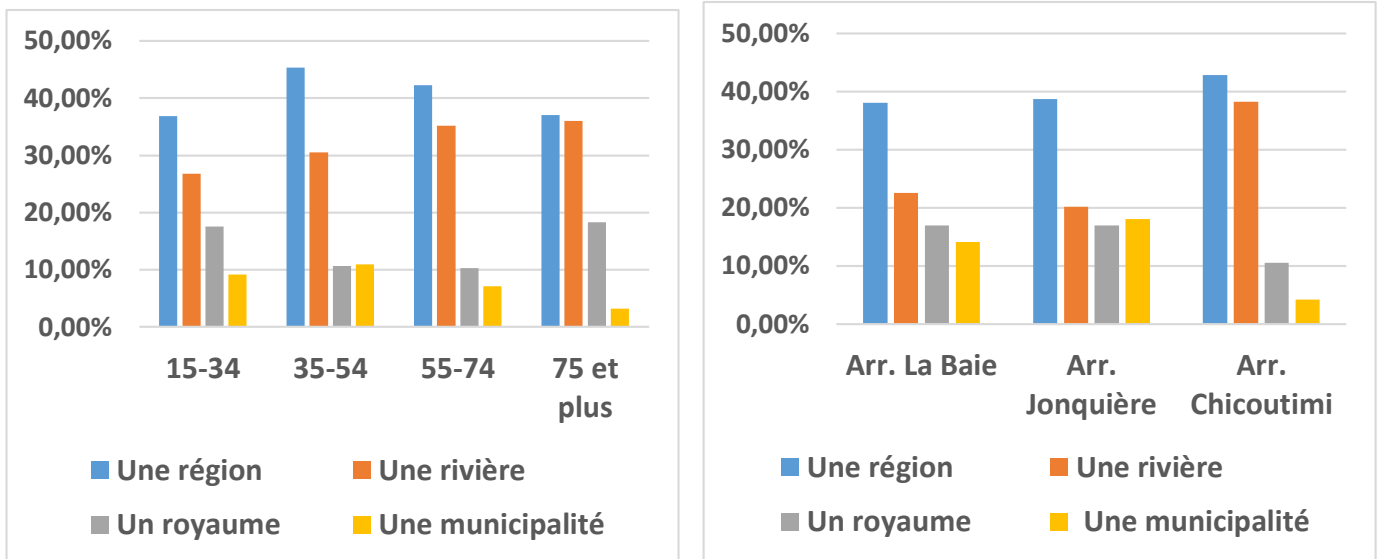


3.2. « Saguenay », a-t-il créé un sentiment d'appartenance ? Q12



Nous avons regroupé les réponses « Beaucoup et ou peu » et « Pas du tout et négatif ». Ces tableaux parlent d’eux-mêmes et reflètent la même tendance que ceux en 5.1. Nous ne vous présentons pas les tableaux pour la question Q13 « Dans quelle mesure diriez-vous que le choix du nom <Ville de Saguenay>, en 2002, a contribué à donner à la population une identité commune ? », car ils sont des clones des tableaux précédents.

3.3. « Saguenay » évoque en tout premier lieu, Q14



Malgré leur « attachement » pour la « Ville de Saguenay » (voir les questions précédentes), on ne peut prétendre que ce nom, « Saguenay », pour les répondants de La Baie et de Jonquière, fasse vraiment partie de leur mémoire collective.

4. Les connaissances d'événements passés, Q15, Q16 et Q17

Les résultats aux questions (Q15, Q16 et Q17) relatives à l'histoire du Haut-Saguenay vous ont été transmis il y a quelques jours.

Consultez notre site web (Ctrl + clic) pour suivre les hyperliens suivants :

Les faits concernant les questions historiques :

<https://mouvement-chicoutimi.com/wp-content/uploads/2019/01/Sondage-Questions-15-a%CC%80-17-premier-volet.pdf>

Les résultats des répondants :

<https://mouvement-chicoutimi.com/wp-content/uploads/2019/01/29-janvier-2019-Sondage-deuxie%CC%80me-volet-Re%CC%81sultats-aux-Questions-15-a%CC%80-17.pdf>

5. Résumé des résultats

Ce sondage est éloquent, il démontre clairement qu'en moyenne :

- A. La situation est la même en 2018 qu'en 2002, soit qu'il y a une très grande différence d'opinion entre La Baie- Jonquière et Chicoutimi. On apprend cependant que le reste des répondants, ceux ailleurs au SLSJ, au Québec et hors Québec s'alignent plutôt sur l'opinion des répondants de Chicoutimi. En effet, les répondants, dans l'ensemble de la province et d'ailleurs, sauf ceux des arrondissements de Jonquière et la Baie :
- favorisent le nom Chicoutimi,
 - sont d'avis que le processus de consultation utilisé, en 2002 dans le Haut-Saguenay, n'était pas approprié,
 - sont favorables à la mise en place d'une commission pour réfléchir à nouveau sur le nom de la ville;
- B. Saguenay, un nom utilisé et rassembleur?

Ces questions ont été posées uniquement aux répondants demeurant dans la ville de Saguenay. On constate qu'à l'égard de l'utilisation et de l'impact du nom «Saguenay», les répondants de l'arrondissement de Chicoutimi affirment ne pas utiliser le nom Saguenay pour désigner un lieu et ils considèrent négativement le nom Saguenay comme « nom rassembleur » alors que c'est tout le contraire pour les deux autres arrondissements et plus particulièrement celui de Jonquière.

C. Impact des connaissances ou du manque d'information

Les réponses confirment ce que le Mouvement Chicoutimi déclare, soit que le manque d'information fut une des principales causes du résultat de la consultation de 2002.

En effet :

- Malgré que le Royaume du Saguenay est imaginaire, la presque totalité, soit 86% des répondants, quels que soient leur âge ou lieu de résidence, croit que le Royaume du Saguenay était situé dans la région actuelle du Saguenay, ce qui donne une image de marque prestigieuse au nom Saguenay.
- À savoir depuis quand les Autochtones fréquentent le site de Chicoutimi, on constate, si on considère acceptable 4 000 ou 1 000 ans, que la tendance, selon l'âge, passe graduellement de 35% pour les 15-34 ans, à 61 % pour les 75 ans et plus.
- Pour la même question, si on considère acceptable 4 000 ou 1 000 ans, la tendance est de 37 % pour des répondants de Jonquière et de La Baie, alors qu'elle est de 47 % pour ceux de Chicoutimi.
- Enfin, pour la période au cours de laquelle le poste de traite et la mission catholique ont été construits, soit entre 1600 et 1700, plus précisément le 24 juin 1676, le % de réussite croît de 35% pour les 15-35 ans à 61% pour les 75 ans et plus. Quant au lieu de résidence, il est de 27% pour les répondants de Jonquière, 34% pour ceux de La Baie et 42% pour ceux de Chicoutimi.

Donc, le taux de réussite aux questions historiques est beaucoup moindre pour les plus jeunes que les plus âgés. Il en est de même pour ceux demeurant dans les arrondissements de La Baie et de Jonquière, alors qu'on sait que ces arrondissements ont opté très majoritairement pour le nom Saguenay.

D. Une commission pourrait être une solution?

30% des 15-34 ans, 47% des 35-54 ans, 71% des 55-74 ans et 86% des 75 ans et plus sont favorables à une commission et parmi ceux favorables à une commission, 53 % répondent qu'ils pourraient être influencés par les travaux d'une telle commission. On est donc en droit de considérer une telle option pour régler le dossier une fois pour toute.

6. Conclusion

L'opinion des répondants de la Ville de Saguenay : le statu quo par rapport à 2002

À l'analyse de ce sondage, on constate qu'il n'y a pas de changement entre l'opinion des répondants de Jonquière, de Chicoutimi et de La Baie et l'opinion des électeurs des mêmes secteurs lors de la consultation populaire de 2002. Cependant, grâce à ce sondage nous avons, pour la première fois, l'opinion des gens résidant à l'extérieur de la ville soit, ceux ailleurs dans la région du SLSJ, ailleurs au Québec et hors Québec. Nous l'avons expliqué à la section B, les gens de l'extérieur ont droit de parole puisqu'ils utilisent régulièrement le nom de la ville pour se situer géographiquement. C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle il revient normalement au gouvernement ou à ses représentants, assistés de personnes ou d'organismes compétents, à faire le choix. C'est ce qui s'est passé dans les autres villes.

L'absence totale de diffusion d'information non partisane, en 2002, invalide les résultats de la consultation

Les raisons d'opter pour un nom plutôt qu'un autre sont multiples. Les cas mentionnés ci-après sont significatifs mais ne sont que quelques exemples parmi bien d'autres.

Le sondage démontre hors de tout doute qu'il y a une corrélation quasi parfaite entre le degré de connaissance de faits historiques ciblés d'une part, et d'autre part, l'âge et le lieu de résidence des répondants. Malgré que l'histoire régionale ne soit pas enseignée, les plus vieux ont eu l'occasion d'en apprendre davantage au fil des ans et leurs réponses sont plus exactes. Comme cela a été démontré, le processus de consultation utilisé en 2002 pour le choix du nom de la ville ne comportait aucun mécanisme d'information à la population sur la signification, l'origine et la valeur des noms Saguenay et Chicoutimi. Il est souvent difficile, pour des personnes ou des autorités compétentes, de prendre la meilleure décision. Alors, que penser du choix d'électeurs qui sont non informés ou, au départ, ignorants du sujet.

Le sentiment identitaire : il est là pour rester

Nous ne prétendons pas que le manque de connaissance ou d'information sur l'histoire socioéconomique de la région du Haut-Saguenay est le seul facteur. Mais d'autres facteurs, tel le fort sentiment identitaire, ne pouvaient être directement constatés par un sondage, si ce n'est indirectement par l'écart des opinions entre les arrondissements. Les commentaires sur le terrain peuvent aussi nous éclairer. Combien de fois a-t-on entendu des citoyens de Jonquière ou La Baie affirmer que le choix logique c'est Chicoutimi mais que jamais ils n'opteront pour le nom Chicoutimi : « Tout sauf Chicoutimi ». Nous vous laissons relire les articles de presse qui ont précédé la consultation populaire pour juger des qualificatifs utilisés à l'égard de la population de Chicoutimi pour justifier leur opposition. Une autre observation lue ou entendue est que s'ils perdent « leur nom » les gens de Chicoutimi doivent le perdre aussi. Ce n'est pas l'attitude des habitants des autres

grandes villes qui ont tous accepté que le nom de leur ville issue des fusions de 2002 porte le nom d'une des villes fusionnées.

Plusieurs ont opté pour le nom Saguenay pour éviter la chicane ou ont qualifié ceux qui optaient pour Chicoutimi de chicaniers. Il est déplorable de constater qu'aussitôt que quelqu'un veut débattre d'un sujet, on rétorque qu'il cherche la chicane. Et pourtant, c'est en débattant d'un sujet avant de prendre une décision qu'on a plus de chance de faire le bon choix. Malheureusement, en 2002, on a préféré laisser deux clans se chicaner au lieu de prendre le temps d'informer objectivement la population des enjeux et de l'impact que cela peut avoir sur l'avenir de cette ville.

Le nom de la ville : sa marque de commerce

Quel que soit le nom de la ville il y aura, pour encore des décennies, cette grande compétition entre les arrondissements que nous espérons plus positive dans l'avenir. Ne cherchons pas à tout prix un nom rassembleur. Ce qui est important c'est de s'assurer que ce nom soit celui qui nous identifie le mieux auprès de la planète et qui est en même temps celui qui évoque le plus notre passé et qui est le principal siège de notre mémoire collective. Certains répliquent qu'il y a bien d'autres dossiers plus importants que de revenir sur le nom de la ville alors que ce dossier fait entièrement partie de la problématique. On ne sait plus d'où on vient et on ne sait pas où on s'en va. On s'accroche à des légendes urbaines qu'on a transformées en source de développement économique futur et on a dépensé des millions de dollars sans y parvenir.